

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PATRIOTES

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes tenue le mardi 4 septembre 2018, à 19 heures, au 1216, rue Lionel-H.-Grisé à Saint-Bruno-de-Montarville.

SONT PRÉSENTS : mesdames et messieurs les commissaires, Josée Bissonnette, Philippe Guénette, Christian Huppé, Valérie La Madeleine, Gaétan Marcil, Jean-François Meilleur, Veronique Morel, Hélène Roberge, Béatrice Ronvaux, Ronald Tremblay, Carole Vigneault ainsi que Normand Boisclair, Isabel Godard, Sylvie Gorgeon et Jean-François Lortie, représentants du Comité de parents.

ABSENCE NOTIFIÉE : monsieur Alain Langlois.

Assistent également à cette séance : mesdames et messieurs, Joseph Atalla, directeur général, Linda Fortin, directrice générale adjointe, Luc Lapointe, directeur général adjoint, Patrick Mendes, directeur général adjoint, Iris Montini, directrice générale adjointe, Catherine Houpert, secrétaire générale, Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, Nathalie Avon, directrice du Service des ressources humaines, Annie De Noury, directrice du Service des ressources éducatives, Ondine Gazzé, directrice du Service de l'organisation scolaire, Pierre Girard, directeur du Service des ressources informatiques et Angèle Latulippe, directrice du Service des ressources financières.

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame Hélène Roberge, présidente, fait la constatation du quorum et ouvre la séance à 19 heures.

2. REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C-009-09-18

Il est proposé par madame Veronique Morel d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Revue et approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018 et des procès-verbaux des séances en ajournement des 26 juin et 28 août 2018
4. Affaires en cours
 - 4.1. Suivi à la dernière séance
5. Parole au public
 - 5.1. Présentation du Plan d'engagement vers la réussite à la population
6. Points de décision
 - Service des ressources matérielles
 - 6.1. Demande d'ajout d'espaces 2018-2019 pour la formation générale (Mesure 50511) dans le cadre du PQI 2019-2029
 - Service du secrétariat général et des communications
 - 6.2. Rémunération des commissaires pour 2018-2019
7. Points d'information (néant)
8. Affaires diverses
9. Protecteur de l'élève / Avis
10. Parole au public
11. Rapport de la présidente
12. Parole aux membres du Conseil
 - 12.1. Parole aux commissaires-parents
 - 12.2. Parole aux autres commissaires
13. Levée de la séance

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. REVUE ET APPROBATION DE PROCÈS-VERBAUX

C-010-09-18 Il est proposé par monsieur Philippe Guénette d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2018, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-011-09-18 Il est proposé par monsieur Ronald Tremblay d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 26 juin 2018, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

C-012-09-18 Il est proposé par madame Carole Vigneault d'approuver le procès-verbal de la séance en ajournement du 28 août 2018, tel que rédigé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. AFFAIRES EN COURS

4.1 Suivi à la dernière séance

Néant

5. PAROLE AU PUBLIC

5.1 Présentation du Plan d'engagement vers la réussite à la population

Environ quarante (40) personnes sont présentes dans le public.

Madame Hélène Roberge, présidente, présente le Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 de la Commission scolaire des Patriotes, intitulé « Tous Patriotes pour la réussite ». Celui-ci est disponible en version intégrale et en version sommaire sur le site Web. Cette présentation est diffusée en direct sur la page Facebook de la Commission scolaire des Patriotes.

Madame Hélène Roberge explique la procédure et invite ceux qui le désirent à prendre la parole.

Un parent de l'école secondaire de Chambly, porte-parole de la coalition pour l'ajout de secondaire 4 et 5 à Chambly, demande s'il est exact que la Commission scolaire des Patriotes a transmis tardivement la demande d'agrandissement adoptée en avril dernier. Madame Hélène Roberge indique que la date habituelle de transmission de ces demandes est en août, mais que dans le cadre des échanges tenus au printemps avec le ministère, l'information reçue a été qu'il était encore possible de transmettre une demande et que celle-ci serait considérée dans le cadre du PQI 2018-2028, bien que la date limite du 31 août était dépassée.

Un parent de l'école primaire J.-P.-Labarre fait état d'une modification apportée à l'écrit interne de la Commission scolaire des Patriotes concernant la présence d'allergènes dans les écoles et le fait que ceux-ci ne sont plus interdits. Elle est en désaccord avec cette orientation et est d'avis que cela met les enfants allergiques à risque. Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, indique que cette façon de faire est en vigueur depuis 2015 et a été adoptée sur la base d'une recommandation présentée par la Société canadienne d'allergie et d'immunologie clinique. Elle explique les raisons pour lesquelles cette orientation a été privilégiée.

Un citoyen de Chambly, candidat à l'élection provinciale du 1^{er} octobre, fait état de son appui à la demande d'agrandissement de l'école secondaire de Chambly. Il demande, par ailleurs, l'avis du Conseil des commissaires concernant un enjeu électoral. Madame Roberge indique que l'avis du Conseil des commissaires sera transmis éventuellement.

6. POINTS DE DÉCISION

Service des ressources matérielles

6.1 Demande d'ajout d'espaces 2018-2019 pour la formation générale (Mesure 50511) dans le cadre du PQI 2019-2029

Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, présente ce dossier.

Considérant le Plan québécois des infrastructures 2019-2029;

Agrandissements au secondaire

Considérant que les prévisions démographiques du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour 2018-2019 (en date du 8 mars 2018) prévoient une augmentation de cinq cent dix (510) élèves au secondaire pour l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que la croissance démographique au secondaire sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire des Patriotes se poursuivra sur une période de six années pour atteindre deux mille deux cent soixante-dix-neuf (2 279) élèves de plus en 2023-2024, soit une augmentation de plus de 20 % par rapport à 2017-2018;

Considérant qu'en 2023-2024, l'ensemble des dix écoles secondaires de la Commission scolaire des Patriotes ne seront plus en mesure d'accueillir tous les élèves au secondaire;

Considérant les particularités géographiques du territoire de la Commission scolaire des Patriotes;

Considérant que l'ajout d'espace pour le secondaire à Chambly est essentiel pour assurer l'accueil des élèves de 1^{re} à 3^e secondaire de ce secteur et d'y ajouter la scolarisation des élèves de 4^e et 5^e secondaire provenant de Chambly et de Carignan, une demande récurrente des parents de ce secteur;

Considérant que l'agrandissement de l'école secondaire le Carrefour permettra à celle-ci d'accueillir les élèves de tout son secteur, notamment de Contrecoeur et de Verchères où la croissance démographique est très forte;

Considérant qu'en 2018-2019, l'école secondaire le Carrefour dépasse déjà sa capacité d'accueil et que les prévisions poursuivent leur hausse au cours des prochaines années;

Construction d'une école primaire

Considérant qu'une demande de construction d'une nouvelle école primaire à Carignan est déposée pour compenser le manque d'espace du secteur d'analyse formé par les villes de Chambly, Carignan, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Bruno-de-Montarville;

Considérant qu'au 30 septembre 2017, la Commission scolaire des Patriotes a déclaré quatre-vingt-neuf (89) élèves de plus au primaire à Chambly et Carignan que le nombre d'élèves indiqué dans les prévisions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

Considérant que dix développements immobiliers sont en cours et à venir dans ces deux villes, ce qui aura un effet important sur la croissance de la population scolaire de ces milieux et un nombre réel d'élèves nettement supérieur aux prévisions actuelles;

Considérant que le secteur d'analyse pour les écoles primaires composé des villes de Chambly, Carignan, Saint-Basile-le-Grand et Saint-Bruno-de-Montarville démontre déjà un manque de quinze (15) à vingt (20) locaux sur les cinq prochaines années, dont quinze (15) locaux pour Carignan seulement;

Considérant que la municipalité de Carignan devra céder un terrain à la Commission scolaire des Patriotes;

C-013-09-18 Il est proposé par monsieur Gaétan Marcil :

Que la Commission scolaire des Patriotes adresse une demande d'allocation au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur pour :

- Construire à Carignan une école ayant à une capacité de 3-18-0-2 soit trois (3) locaux de classes du préscolaire, dix-huit (18) locaux de classe du primaire, un (1) gymnase à deux plateaux, deux (2) locaux de service de garde et tous les autres locaux de service requis pour une école de ce type;
- Agrandir l'école secondaire de Chambly en doublant sa superficie actuelle afin d'y accueillir les élèves de la 1^{re} à la 5^e secondaire;
- Agrandir l'école secondaire le Carrefour à Varennes afin de pouvoir y accueillir trois cent cinquante (350) élèves de plus.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Service du secrétariat général et des communications

6.2 Rémunération des membres du Conseil des commissaires pour l'année 2018-2019

Madame Catherine Houpert, secrétaire générale, présente ce dossier.

Considérant l'article 175 de la *Loi sur l'instruction publique* qui prévoit que le montant annuel maximal de la rémunération qui peut être versé à l'ensemble des membres du Conseil des commissaires est déterminé par le gouvernement, mais qu'il revient au Conseil des commissaires de déterminer la façon de partager ce montant annuel maximal entre ses membres;

Considérant le décret numéro 753-2018, adopté le 13 juin 2018;

Considérant que le montant annuel maximal de rémunération des membres du Conseil des commissaires pour l'année 2018-2019, telle que fixée par ce décret, est de 184 015 \$;

Considérant que les frais de kilométrage encourus par les membres du Conseil afin d'assister aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires ainsi qu'aux séances du Comité exécutif doivent être remboursés à même ce montant annuel maximal;

Considérant la volonté du Conseil des commissaires de reconnaître la participation des commissaires au moyen de jetons de présence;

Considérant que chaque commissaire recevra un jeton de présence, remboursé à même ce montant annuel maximal, pour chaque participation aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires, aux séances du Comité exécutif ainsi qu'aux rencontres de comités qui auront lieu durant l'année 2018-2019, sous réserve du fait que la participation à plus d'une séance officielle et de travail du Conseil des commissaires et du Comité exécutif lors d'une même journée ne donne droit qu'à un seul jeton;

C-014-09-18 Il est proposé par madame Valérie La Madeleine :

D'établir comme suit, la rémunération des membres du Conseil des commissaires :

— La présidente :	41 253 \$
— Le vice-président :	13 200 \$
— Les trois autres membres du Comité exécutif :	7 200 \$
— Les onze autres commissaires :	6 500 \$

De réserver un montant de 4 880,40 \$ afin de rembourser les frais de kilométrage encourus par les membres du Conseil des commissaires afin d'assister aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires et aux séances du Comité exécutif;

De réserver un montant de 31 581,60 \$ auquel s'ajouteront les sommes non utilisées du montant maximal de rémunération au 30 juin 2019, afin de verser les jetons de présence pour chaque participation aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires, aux séances du Comité exécutif ainsi qu'aux rencontres de comités qui auront lieu durant l'année 2018-2019;

D'établir la valeur d'un jeton pour chaque participation aux séances officielles et de travail du Conseil des commissaires, aux séances du Comité exécutif ainsi qu'aux rencontres de comités qui auront lieu durant l'année 2018-2019, au quotient obtenu en divisant le montant à partager par le nombre exact de jetons distribués au cours de l'année, sous réserve du fait que la participation à plus d'une séance officielle ou de travail du Conseil des commissaires et du Comité exécutif lors d'une même journée ne donne droit qu'à un seul jeton.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. POINTS D'INFORMATION

Néant

8. AFFAIRES DIVERSES

Néant

9. PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE / AVIS

Néant

10. PAROLE AU PUBLIC

Néant

11. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Hélène Roberge présente un rapport sur les activités auxquelles elle a participé dernièrement.

Ce rapport fait état notamment des activités suivantes :

ACTIVITÉS POLITIQUES ET DE REPRÉSENTATION

- Rencontre avec le maire de Carignan et des représentants de la ville en compagnie du directeur général et du directeur du Service des ressources matérielles
- Rencontre avec le maire de Saint-Bruno-de-Montarville en compagnie de la commissaire du secteur

ACTIVITÉS MÉDIATIQUES

- Entrevue radiophonique à la station Boom FM au sujet du refus reçu concernant les demandes d'ajout d'espace à Chambly
- Entrevue pour le Journal de Chambly au sujet du refus reçu concernant les demandes d'ajout d'espace à Chambly

ACTIVITÉS CSP

- Participation à la rentrée des cadres en compagnie du vice-président
- Participation à la rentrée du personnel du centre administratif en compagnie du vice-président

- Présence à la rentrée scolaire de la nouvelle école primaire à Saint-Amable en compagnie de la commissaire du secteur et du directeur général adjoint

ACTIVITÉS RCSM, FCSQ ET RÉGIONALES

- Rencontre du comité de pilotage pour la gouvernance de l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie
- Rencontre du mois de juillet du conseil d'administration de l'Instance régionale de Concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie
- Rencontre du mois d'août du conseil d'administration de l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie
- À venir : Présentation du modèle de gouvernance de l'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie aux présidents et directeurs généraux des commissions scolaires de la Montérégie suivie d'une rencontre du conseil d'administration du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie
- Rencontre du Bureau de direction de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- Conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec

CORRESPONDANCE REÇUE

- Lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport relative à l'approbation d'un projet particulier pour la période couvrant les années scolaires 2018-2019 à 2021-2022 pour l'École d'éducation internationale
- Lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport relative à l'approbation du Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes
- Lettre du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport donnant une réponse favorable à la demande de contribution financière additionnelle pour l'agrandissement de l'école des Cœurs-Vaillants à Contrecoeur

12. PAROLE AUX MEMBRES DU CONSEIL

12.1 Parole aux commissaires-parents

Monsieur Normand Boisclair rappelle que les assemblées générales de parents se tiennent au cours du mois de septembre dans toutes les écoles. Il exprime par ailleurs le souhait que la nouvelle école primaire de Saint-Amable ainsi que celle de Mont-Saint-Hilaire reçoivent un nom qui soit significatif et en lien avec l'histoire de ces villes, puisqu'il est important de savoir d'où on vient.

Monsieur Jean-François Lortie rappelle la tenue de l'assemblée générale des parents d'élèves handicapés et en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation se tiendra le 24 septembre.

12.2 Parole aux autres commissaires

Monsieur Ronald Tremblay fait état de sa participation à une activité de la campagne de financement de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu ayant permis de remettre des bourses à des élèves qui commenceront leurs études postsecondaires ou universitaires.

Madame Carole Vigneault demande des précisions concernant la fermeture de la piscine de l'école secondaire du Mont-Bruno et la réfection du débarcadère des autobus à l'école primaire De Montarville. Monsieur Dominic Arpin, directeur du Service des ressources matérielles, indique que la piscine a été fermée à des fins d'entretien, de réparation et de changement du système de filtration. Il fait également état de la façon dont sont réalisés les travaux de la ville de Saint-Bruno-de-Montarville, sur la rue Montarville. Le débarcadère sera réaménagé afin d'augmenter la sécurité des élèves aux heures d'arrivée et de départ.

Madame Josée Bissonnette souligne le 50^e anniversaire de l'école secondaire De Montagne à Boucherville et les différentes activités qui seront offertes afin de le souligner.

Madame Valérie La Madeleine fait état de sa participation à la rentrée de la nouvelle école primaire de Saint-Amable et de la luminosité de ce nouveau bâtiment.

Monsieur Gaétan Marcil indique vouloir participer à un éventuel comité de réflexion, advenant qu'il ne soit pas possible d'accueillir tous les élèves de Varennes à l'école secondaire le Carrefour en 2019-2020 en raison de surplus.

Madame Veronique Morel souligne sa grande satisfaction face à la demande de construction d'une nouvelle école primaire à Carignan.

Monsieur Jean-François Meilleur fait état de questions qu'il a reçues concernant la construction de la nouvelle école primaire dans le secteur de la Gare à Mont-Saint-Hilaire et des réponses qu'il a données.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

C-015-09-18 À 20 h 30, il est proposé par madame Valérie La Madeleine de lever la présente séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Présidente

Secrétaire générale

CH/lc